

Un Chargé de Mission lutte contre la précarité (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du Service Social Départemental, le Chargé de mission Lutte contre la précarité participe au recensement des besoins des publics en situation de précarité et à la mise en œuvre des actions sociales générales du Département sur ses missions de prévention et d'accompagnement. Il exerce une mission de conseil et d'expertise auprès de la direction, des responsables des services (SSD et SST) et des agents de terrain. Il assure l'animation de la ligne métier des CESF. Il conduit le dispositif des MASP/G (mesure d'accompagnement social personnalisé) en lien avec le prestataire et les services supports en interne.

GRADE MINIMAL : Rédacteur / Assistant socio-éducatif

GRADE MAXIMAL : Attaché principal / Conseiller socio-éducatif hors classe

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer à la définition des priorités pour les professionnels des SST

- En lien avec le responsable SSD, les responsables SST, en s'appuyant sur les orientations politiques départementales ainsi que sur les diagnostics de territoire et dans une approche transversale, analyser les pistes de travail à prioriser pour le développement des actions et des missions de la polyvalence de secteur, et plus particulièrement celles des CESF.
- Participer aux différentes instances dans le but de nourrir l'analyse des besoins sociaux sur les territoires et ainsi contribuer à la mise en œuvre de réponses opérationnelles internes et partenariales.
- Observer l'évolution des besoins sociaux en Meuse notamment sur les champs de compétences des CESF
- Développer les actions en transversalité avec le Conseiller Technique Service Social Départemental (CTSSD) et le Référent Technique Aides et Accompagnements (RTAA).
- Favoriser la transversalité au sein de la Direction Prévention et Accompagnement (DPA) du Pôle Vie familiale et Sociale et avec l'ensemble des directions du Département.

2- Conduire le dispositif MASP (Mesures d'accompagnement social personnalisé avec gestion)

- Établir le conventionnement avec le prestataire qui s'est vu confier la délégation de la mise en œuvre de ces mesures
- Assurer le suivi budgétaire du dispositif
- Apporter un conseil technique relatif à l'attribution des mesures
- Préparer et animer les Comités de pilotage trimestriels avec les prestataires.

3- Animer la ligne métier des CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)

- Préparer les réunions trimestrielles d'échanges de pratiques des CESF et rendre compte au responsable SSD.
- Participation et coanimation des commissions des suivis budgétaires avec les responsables SST.
- Communiquer mensuellement le tableau de suivi de l'activité des CESF aux responsables SST par le biais des portefeuilles d'activité de ces professionnels.
- Participer en tant qu'expert au plan de formation des CESF et à la diffusion de toute information utile aux professionnels.
- Systématiser, dans les démarches engagées, une dimension d'évaluation et de participation des publics, en proposant des indicateurs et en assurant leurs suivis, en lien avec le RSST, et dans le cadre à minima d'un bilan annuel.

4- Apporter une expertise dans le domaine de la lutte contre la précarité

- Assurer le suivi de la politique relative à la lutte contre les exclusions et la précarité notamment sur les problématiques liées au logement, à la consommation d'énergie, le surendettement mais aussi sur l'illettrisme, l'illectronisme.
- Étudier les recours effectués par les usagers suite à des décisions prises lors des commissions aides et accompagnements en lien avec le conseil juridique si besoin.
- Participer à l'actualisation des règlements des fonds d'aide et venir en soutien sur les commissions CD/FSL en cas de besoin.
- Assurer une veille juridique auprès des CESF.
- Assurer le suivi des conventions confiées et l'élaboration des notes et rapports qui s'y rattachent.
- Assurer un rôle de personne ressource pour les responsables de service et un rôle d'appui pour des projets spécifiques.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Action sociale (Législation et dispositifs)

Compétences professionnelles : Aptitude à communiquer avec des interlocuteurs très divers, Expertise dans le domaine juridique, Capacité d'organisation

Attitudes professionnelles : Aptitude à animer des groupes, Qualités rédactionnelles, Réactivité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours, ...) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Bruno LAVINA, Directeur de la prévention et de l'accompagnement, au 03.29.45.76.55